

Réf: Dossier N° 143782

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « EYLISSE »

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN- Zone 4 Rue Thomas Edison, immeuble Edison au 2ème étage, Lot 47 Parcelle 32,, Lot 47, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts Authentiques en date du 20 septembre 2022 reçus par Me OUFFOUE D. Bernard, NOTAIRE et enregistrés au CEPICI le 21 septembre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EYLISSE »

Objet :  
- Intermédiation ;  
- Négoce ;  
- Conseil ;  
- Divers ;

Et généralement faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher d'une manière quelconque à l'un des objets dessus définis.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux ;

La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés, ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe ;

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, ABIDJAN- Zone 4 Rue Thomas Edison, immeuble Edison au 2ème étage, Lot 47 Parcelle 32,, Lot 47, Ilot 0

Dirigeant(s) : M AGNERO LATH ANTOINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08659 du 22/09/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°43228/GTCA/RC/2022 du 22/09/2022

